



SÉJOUR HIVER 2022

VARS - 6 AU 12 FÉVRIER

24 PLACES – 9/17 ANS



DETAILS DU SEJOUR

Public accueilli

24 jeunes âgés de 9 à 17 ans de la génération 2012 à la génération 2005.
8 places seront réservés aux CM1/CM2 et 16 places aux ados (à partir de la 6^{ème})

Lieu d'hébergement

L'hébergement collectif sera l'Orange Bleue. Cet établissement est situé à Sainte-Catherine dans les Hautes Alpes (05) à une altitude de 1 600 mètres.

<http://www.obvars.com/>

Le chalet possède un bâtiment principal avec deux salles de restaurant, une salle d'activités avec baby-foot et ping-pong. Les chambres sont composées de 6 lits superposés avec salle d'eau et WC ainsi qu'une terrasse avec vue panoramique.

Repas chaud le midi ou possibilité de pique-nique sur les pistes.

Agrément Jeunesse et Sports N° 005-177-1016

ACTIVITES ET ENCADREMENT

Déroulement des activités sportives

- **Initiation au ski** : 2 jours à raison de 5/6 heures par jour ainsi qu'une 1/2 journée de ski. L'équipe d'animation assurera l'encadrement des temps ski. Il y aura 3 groupes de niveaux → les débutants (pistes vertes/bleues) / les moyens (pistes bleues/rouges) / les confirmés (toutes les pistes). Le hors piste sera strictement interdit

- **Randonnée en raquette à la journée** : Cheminement dans les espaces vierges à la découverte des traces et indices de vie des animaux en raquettes à neiges dans les Hautes Alpes avec « Montagne liberté ».

- **Visite du marché de Vars** : Les jeunes pourront découvrir les produits et producteurs locaux et faire leurs petits achats souvenirs.

- **Activités annexes** : Création d'un igloo, descente en luge, veillée, baby-foot, ping-pong, jeux de société, animation via l'office du tourisme de Vars.

Encadrement

L'encadrement sera assuré par une équipe composée d'un directeur, Thomas NOUVEL et d'animateurs titulaires du BAFA ou stagiaire.

REGLES DU SEJOUR

Toute vie en collectivité implique le respect de règles communes qui seront énoncées et rappelées en début de séjour. Les principales sont :

- Interdiction de sortir non accompagné par un animateur du séjour.
- Interdiction de pratiquer une activité physique sans encadrant.
- Respect du personnel et des lieux d'accueil.
- Une tenue correcte à l'intérieur du centre, et un comportement exemplaire seront exigés pendant le séjour.

L'usage du téléphone portable sera interdit durant les activités et durant la nuit.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à retirer au bureau IFAC ou sur le site internet.

Afin de gagner en efficacité, merci de vous munir de :

- Une fiche sanitaire de renseignements par enfant, précisant votre régime d'affiliation ainsi que votre numéro CAF (fiche téléchargeable sur notre site internet).
- La copie des pages de vaccinations du carnet de santé. Les allergies ou spécificités médicales doivent nous être signalées à l'inscription.
- La (les) copie(s) du (des) dernier(s) avis d'imposition des 2 parents.
- Une copie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'année en cours faisant apparaître le nom de l'enfant.
- L'autorisation parentale complétée.
- Un règlement comportant une charte citoyenne de bonne conduite ratifié par le jeune.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive datant de moins de 3 ans.
- Le règlement intégral par chèque bancaire, chèque vacances ou espèces.

DEPÔT DES INSCRIPTIONS : Mercredi 17 novembre à partir de 14h jusqu'au Mercredi 15 décembre 2021 inclus.

- Après de Thomas durant les temps d'ouverture de l'Espace Jeunes.

Seules les 24 premières inscriptions avec un dossier complet accompagnées du règlement seront effectives et prises en compte.

TARIFS

Le tarif du séjour comprend : l'encadrement 24h/24h, les diverses activités, le transport, la pension complète, les remontées mécaniques, le matériel, l'encadrement, le matériel pédagogique et pharmaceutique de premier secours et l'assurance.

NB : La Mairie de Peynier participe à hauteur de 50% du prix du séjour dans le cadre de son partenariat avec la CAF au titre du CEJ pour les enfants de la commune. Le tarif indiqué tient compte de cette participation.

Quotient familial	Montant
JEUNES DE PEYNIER	
< 380€	340 €
381€<QF<1369€	390€
>1370€	450 €
JEUNES HORS COMMUNES	
< 380€	680 €
381€<QF<1369€	780 €
>1370€	900€



Centre d'animations de Peynier

15 Av St Éloi 13790 Peynier

Tel/Fax : 04 42 53 11 44

E-mail : ej.peynier@utse.ifac.asso.fr

www.ifac.asso.fr/peynier

